



## Communiqué de presse de l'assemblée générale du 4 avril 2011

Association Générale des Cadres (AGC/CGFP):

### En route vers la finale !

Lors de l'assemblée générale ordinaire de l'AGC, qui s'est tenue récemment à Luxembourg-Dommeldange, le président Fernand Muller, après avoir adressé son traditionnel message de bienvenue, a esquissé les événements marquants dans le cadre de la réforme des traitements au cours de l'année 2010.

Il a ensuite mis en évidence certains problèmes liés à la réforme de l'horaire mobile, l'introduction des comptes d'épargne temps, la réduction des traitements de début et l'introduction d'un système d'évaluation dans la fonction publique luxembourgeoise.

À ce sujet il a exprimé une solidarité sans failles avec la CGFP, alors que l'AGC mettra tout en œuvre pour mener à bien les revendications en faveur de la carrière du rédacteur. Dans ce sens le président a lancé un appel aux jeunes fonctionnaires afin que, dans leur propre intérêt, ils s'associent davantage au mouvement syndical.

Le trésorier Claude Stephany a présenté le rapport de la situation financière de l'AGC. Les réviseurs lui ont certifié une bonne gestion financière et l'assemblée lui a donné décharge. Vu la situation financière équilibrée, le montant de

la cotisation reste inchangé pour l'année 2012.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire général Thierry Ries a passé en revue l'activité syndicale de l'année écoulée.

Au vu de la note dite d'implémentation des réformes en matière salariale et statutaire, il a regretté que le gouvernement entende poursuivre sa politique de démantèlement social commencée lors de la législature 1994-1999.

Suite à l'analyse des réformes projetées, il a reproché au gouvernement de vouloir

- saboter le bon fonctionnement des administrations et services de l'Etat,
- attiser l'envie sociale aussi bien entre les secteurs privé et public, qu'au sein des administrations,
- semer la zizanie parmi les différentes associations de carrières affiliées à la CGFP.

Après l'examen détaillé de l'étude sur les traitements, le secrétaire général a constaté que le gouvernement semble être fixé sur l'introduction d'une nouvelle carrière administrative « bachelor »,

au lieu de revaloriser la carrière actuelle du rédacteur.

Il a en outre insisté sur le fait que la perte future des attributions des rédacteurs est bien réelle, considérant qu'elle ressort clairement de ladite étude.

En effet, l'énumération des attributions des futurs bachelors administratifs (pages 742 et 743 de l'étude) se recoupe sur de nombreux points avec les attributions actuelles des rédacteurs.

Quant au dialogue social, le secrétaire général a regretté qu'il ait fallu 5 demandes d'entrevues, ainsi que l'abandon du litige en cours avant que l'AGC n'obtienne une entrevue auprès de Monsieur le Ministre de la Fonction publique.

Pour conclure, il a d'ores et déjà annoncé que l'AGC s'opposera avec véhémence à toute attaque contre les intérêts matériels et moraux de ses membres.

Le rapport d'activité a trouvé l'assentiment unanime de l'assemblée générale. Il peut être consulté, ensemble avec l'allocation du président, sur [www.agc.lu](http://www.agc.lu).